



PORT PEDALES ASSOCIATION

COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA REUNION

177 Chaussée Royale, Résidence la Chapelle

97460 SAINT-PAUL

GSM : 0692 85 08 86 – Courriel : ffcrun@wanadoo.fr



REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX DE LA VILLE DU PORT

Mardi 1^{er} Mai 2018

ITINERAIRE : Départ : à hauteur de la rue Renaudière de Vaux, face Ets Bancaire, aller et retour sur le Boulevard de la Commune de Paris : entre les Ronds Points du Stade Manès, jusqu'au rond point de la Glacière.

Arrivée : à hauteur de la rue Renaudière de Vaux, face Ets Bancaire.

CIRCUIT Bd. Commune de Paris de 2,800 Km

CATEGORIES ET HORAIRES :

PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés :	08h30	15 tours	soit	42.000 Km
PCY D1 + D2 / CADETS :	09h45	20 tours	soit	56.000 Km
Minimes :	11h30	10 tours	soit	28.000 Km
Féminines Min-Cad :	11h30	10 tours	soit	28.000 Km
Benjamins :	12h45	4 tours	soit	11.200 Km
Pupilles :	13h00	2 tours	soit	5.600 Km
Poussins :	13h00	1 tour	soit	2.800 Km
CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR :	14h00	33 tours	soit	92.400 Km

LEGENDE :

D1=Pass'Cyclisme Open, **D2**= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, **D3**= Pass'Cyclisme 1^{ère} année de licence + VET3 (+60)

La catégorie Vétéran : VET1 (+40), VET2 (+50), VET3 (+60)

NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

Arrêt de l'émargement 20 minutes avant chaque départ. Dossard à Droite

RAVITAILLEMENT : uniquement à pied à droite de la chaussée. Autorisé pour les catégories :

→PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés :

du 10^{ème} au 13^{ème} tour inclus.

→MINIMES / FEMININES Min-Cad : Non Autorisé

→PCY D1 + D2 / CADETS : du 10^{ème} au 16^{ème} tour inclus.

→CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR :

du 10^{ème} tour au 30^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

PRIX AUX COUREURS : Epreuve du Challenge Régional.

RECOMPENSES : les 3 premiers de chaque catégorie (3 D1, 3 D2, le 1^{er} VET1 scratch, le 1^{er} VET2 scratch, 3 D3, le 1^{er} VET3), le 1^{er} Espoir.

ENGAGEMENTS : 8€ : par coureur, +4€ dossard si oublié.

5€ : PO, PU, BE, +4€ dossard si oublié.

16€ : Non Licenciés avec C.M.

Dossard à Droite

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi **27/04/2018-12h00 :**

Par Mail : ffcrun@wanadoo.fr ou par Fax : **0262 45 22 55**

ARBITRES : Mr GONNEAU Jean Denis, Mr GONNEAU Dany, Mme DUDON Karine, Mr GOULJAR Eddy.

Juge à l'Arrivée : Mr CHEFIARE Anthony.

Arbitre Adjoint Moto : Mr LESSORT Jean Pierre.

Arbitre Adjoint : Mr Gianni ESPARON.

Délégué Fédéral : Mme DUDON Karine.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.



Siret : 447 689 019 00019

Association déclarée (Journal Officiel du 24 juillet 1954)

Agrément Ministériel 104.S.14 (Arrêté du 26 janvier 1967)

